Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20260323-20260303-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, les vingt mars, à 20h35, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de la commune de Mecé, légalement convoqué en date du **Lundi 16 mars 2026**, s'est réuni en séance publique à Mecé, sous la présidence de M. DELAUNAY Jean-Luc, Maire.

Etaient présents - 13 : BAUDY Pascal, BEAUGENDRE Paul, BENOIT Nathalie, BROSSIER Maud, COTIN Sabrina, DELAUNAY Jean-Luc, GOUPIL Sonia, JUGUET Angélique, LÉONARD Olivier, PEAN Vanessa, PIETTE Alain, THEVEUX Kevin, TRAVERS Didier .

Absent :
Absents excusés : BAUDY Olivier donne pouvoir à BAUDY Pascal, GEHORS Nina donne pouvoir à BENOIT Nathalie
Secrétaire de séance :
15 votants pour la séance

2026-03-03 -ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
1er tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	3
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	8

Ont obtenu :
– Liste TRAVERS Didier nombre en chiffres, 12 voix et toutes lettres Douze.

- La liste TRAVERS Didier ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire et immédiatement installés :
1er adjoint : M. TRAVERS Didier.
2ème adjointe : Mme COTIN Sabrina.
3ème adjoint : M. LÉONARD Olivier.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jean-Luc DELAUNAY

MAIRIE DE MECÉ (I. et V.)